



DIRECTION DES SERVICES A LA
POPULATION ET COMMERCE

Réservé à l'administration

Date de dépôt :

Observations :
.....
.....

DEMANDE D'EXPLOITATION D'UN STAND AU MARCHÉ COUVERT

STAND VACANT

Adresse : Marché couvert, place GeorGIN 88000 EPINAL

Allée du marché	Surface	Loyer au m ² pour présence de plus de 3 jours par semaine	Loyer au m ² pour une présence de 3 jours par semaine	Loyer au m ² pour une présence de moins de 3 jours par semaine	Libre à la date du :
Stand 16	22,36 m ²	4,46€	6,27€	11,33€	01/01/2023

Nota : Les tarifs des charges de fonctionnement de l'année N sont déterminés annuellement par décision en fonction des dépenses de l'année N-1 y compris les consommations d'eau de l'année N qui seront facturées semestriellement aux commerçants en fonction des consommations réelles (relevé des compteurs de chaque stand), selon le tarif moyen donné par Suez Environnement (1^{ème} semestre de l'année N)

1. CANDIDAT :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone (s) :

E-mail :

Années d'expérience dans le métier :

Références dans le métier :

Situation actuelle :

Salarié (préciser).

Entrepreneur.

Sans emploi.

Autres (préciser).

2. PERSONNE MORALE :

Domaine d'activité :

Dénomination de la société :

Statut juridique : SA SAS SARL EURL Autres:

Siège social :

Numéro de SIRET :

Date de création :

Avez-vous un lieu de vente actuellement, y compris les marchés spinaux (nom de l'enseigne et adresse) :

.....
.....

3. VOTRE PROJET POUR CE STAND :

Vous ou votre entreprise êtes accompagnés : NON
 OUI

Par qui ?

.....

Envisagez-vous des travaux ou aménagement spécifique pour exercer votre profession dans ce stand ? NON
 OUI

Quels types de travaux souhaitez-vous entreprendre après accord des services compétents : (fournir la liste détaillée ainsi qu'un visuel projeté) ?

.....
.....
.....
.....

Quels seront les produits proposés aux usagers ? (liste la plus exhaustive possible)

.....
.....
.....
.....

Il est rappelé que l'attribution d'un emplacement constitue un acte administratif du Maire ou de son représentant en charge du commerce qui confère un droit personnel d'occupation du domaine public. Ce droit personnel d'occupation est conféré à titre précaire et révocable, il ne constitue aucunement un droit de propriété foncier, corporel ou incorporel.

Afin de compléter votre demande, vous pouvez joindre tout document que vous jugerez utile aux services municipaux pour étudier votre dossier (types de produits utilisés curriculum vitae, photos, etc ...)

L'aménagement d'un étal dans le Marché Couvert nécessite une validation des services techniques municipaux, du Services Départemental d'Incendie et de Secours et des services de l'architecte des bâtiments de France afin de préserver l'harmonie du bâti spinalien.

Par ailleurs, les attestations de conformité des installations électriques devront être transmises annuellement à la ville d'Epinal.

Le commerçant qui verra sa candidature retenue devra fournir annuellement les documents réglementaires justifiant de son activité (Kbis ou SIREN de moins de 3 mois, assurance responsabilité civile professionnelle, assurance couvrant le mobilier matériel et marchandises contre les risques incendies, dommages causés par l'électricité, dégâts des eaux, ... , carte de commerçant, cerfa 13984 le cas échéant, attestation MSA le cas échéant).

Fait à : le : Signature :

La présente demande est à adresser :

Par courrier :

Maire d'EPINAL – Direction des services à la population et commerce
9 rue Général Leclerc, 88000 EPINAL

Par mail :

Mairie@epinal.fr

Ou déposé :

Accueil de la Mairie d'EPINAL

9 rue Général Leclerc, 88000 EPINAL

Pendant les horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

- **L'instruction du dossier ne peut être entreprise que si la collectivité est en possession de l'intégralité des documents demandés. Tous les champs devront être complétés pour que la demande puisse être prise en compte.**

PLAN DU MARCHÉ COUVERT

DISPOSITION DU STAND VACANT – STAND 16

